



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 13 July 2023

Version mise à jour, date de publication antérieure: 1 January 1994

France

Basses Vallées Angevines



Date d'inscription	19 January 1995
Site numéro	715
Coordonnées	47°33'46"N 00°30'44"E
Superficie	7 136,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Vaste plaine alluviale à la confluence des rivières Mayenne, Sarthe et Loir et une partie du val de Maine (prairies inondables en aval d'Angers). En période d'inondations, les basses vallées angevines peuvent former un immense lac de 20 à 30 km de long sur 6 km de large. Le lit majeur des cours d'eau est occupé par des prairies de fauche dont la végétation est caractérisée par diverses associations de la prairie permanente inondable (en majorité : *Gratiolo officinalis*-*Oenanthetum fistulosae* et *Senecio aquatici*-*Oenanthetum mediae*) et par un maillage très lâche d'alignements d'arbres à base de frênes et de saules. De tout temps le site est exploité par des pratiques de fauche et de pâturage extensif, liées aux conditions stationnelles hydrologiques.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence	1. Angers Loire Métropole - 2. SMBVAR - 3. LPO Anjou
Adresse postale	1. Hôtel de Communauté - 83, rue du Mail - BP 80011 - 49020 Angers Cedex 02 2. Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme - 83, rue du Mail - BP 80011 - 49020 Angers Cedex 02 3. LPO Anjou - 35, rue de la Barre - 49000 Angers

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Ministère de la transition écologique - DGALN
Adresse postale	Tour Sequoia 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	<input type="text" value="2005"/>
Jusqu'à l'année	<input type="text" value="2022"/>

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Basses Vallées Angevines
-------------------------------------------------	--------------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	la superficie a augmenté
(Mise à jour) La superficie du site a été calculée plus précisément	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) Le site a été délimité plus précisément	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) La superficie du site a augmenté en raison d'une extension des limites	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) La superficie du site a diminué en raison d'une restriction des limites	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) For secretariat only: This update is an extension	<input type="checkbox"/>

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	<input type="text" value="0"/>
-------------	--------------------------------

Description des limites

Les limites s'appuient en partie sur la ZICO "PL06 - Basses Vallées Angevines : Marais de Basse-Maine, Île de Saint-Aubin," ainsi que les connaissances liées aux inventaires ZNIEFF. Le champ d'expansion de crue est une composante majeure dans la délimitation.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Pays de la Loire
----------------------------------------------------------------	------------------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Atlantique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Les Basses Vallées Angevines sont le plus vaste système de confluence du bassin de la Loire. Elles constituent une vaste plaine alluviale et inondable à la confluence de trois rivières, la Mayenne la Sarthe et le Loir. ces trois rivières donnent naissance à la Maine qui se réduit au niveau du centre ville d'Angers. Ainsi, la combinaison de la platitude du relief et du verrou naturel formé par les grès d' Armorique, rassemblent les conditions idéales pour que la vaste plaine alluviale soit régulièrement inondée. En période d'inondations, les basses vallées forment dès lors un immense lac de 20 à 30 km de long sur 6 km de large. L'hydrologie de ce territoire est déterminée par deux facteurs majeurs : □ - l'apport des trois rivières, □ - par le régime de la Loire qui trouve en cette plaine alluviale un exutoire naturel en raison des faibles pentes.

Autres services écosystémiques fournis

Ce champ d'expansion, parfois handicapant pour la valeur du fourrage, pour les capacités de pâturage et pour le cycle de vie de la faune prairiale, joue cependant un rôle important dans la régulation du régime hydraulique (sécheresse, inondation) et participe également à l'amélioration de la qualité de la ressource en eau. Avec un réservoir potentiel maximum d'environ 350 millions de m³, les Basses Vallées forment un site primordial dans la prévention des risques naturels, aussi bien pour l'agglomération angevine que pour la Loire aval. Les 8 000 ha inondables, énorme bassin de décantation pour toute la matière en suspension, participent très activement à l'auto-épuration des eaux des trois rivières.

Autres raisons

Habitats d'importance communautaire : prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) ; eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoëto-Nanojuncetea* ; eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. ; mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin ; forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) ; rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion* ; lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition*.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Site majeur pour la migration (anatidés, limicoles), l'hivernage (anatidés...) et la reproduction d'oiseaux (Râle des genêts, Marouette ponctuée, passereaux prairiaux, limicoles, ardéidés). Le site accueille depuis 2004, le Castor d'Europe : l'espèce semble bien s'implanter, 3-4 unités familiales ont été recensées.

Pour la justification de ce critère il faut que fournir des informations sur les espèces menacées (VU, EN, CR). On peut utiliser la liste rouge d'UICN ou des directives européennes par exemple.

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

Le site est à la fois important pour la conservation d'espèces en difficulté et le maintien global des populations d'oiseaux d'eau (plus de 20 000 oiseaux d'eau régulièrement). A prendre en compte : i) sont des « points chauds » de la diversité biologique et sont, évidemment, riches en espèces, même si le nombre d'espèces présentes n'est pas connu avec précision ; et/ou ii) sont des centres d'endémisme ou contiennent des effectifs importants d'espèces endémiques ; et/ou iii) contiennent toute la gamme de la diversité biologique (y compris des types d'habitat) que l'on trouve dans une région ; et/ou iv) contiennent une proportion importante d'espèces adaptées à des conditions environnementales spéciales (telles que des zones humides temporaires dans des régions semi-arides ou arides) ; et/ou v) entretiennent des éléments particuliers de la diversité biologique qui sont rares ou particulièrement caractéristiques de la région biogéographique. 3b) Il convient de tenir compte également de l'importance biologique de nombreux systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains. 3c) Lors du choix d'un programme de régionalisation biogéographique, il convient généralement d'utiliser un programme continental, régional ou supranational plutôt que national ou infranational.

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Site essentiel pour la reproduction du Râle des genêts *Crex crex* (75 % de la population nationale en 2011) et du Tarier des prés *Saxicola rubetra*. Site majeur pour la migration (anatidés, limicoles), l'hivernage (anatidés...) et la reproduction d'oiseaux (Râle des genêts, Marouette ponctuée, passereaux prairiaux, limicoles, ardédés).

Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau

25485

Entre l'année

2018

Et l'année

2018

Source des données

Comptages wetlands, comptages laridés, comptages migrateurs pré-nuptiaux

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Le site accueille régulièrement plus de 20 000 oiseaux d'eau. Par exemple, à l'hiver 2018, le site à accueilli les effectifs maximum journaliers de :
 - 14 000 laridés au dortoir du Lac de Maine (le 13/01/2018. Bilan laridés au dortoir 2018)
 - 3 644 oiseaux d'eau (le 13/01/2018. Comptage wetland 2018)
 - 7 841 oiseaux d'eau migrateurs (le 05/03/2018. Suivi oiseaux d'eau des Basses Vallées Angevines)

Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

C'est le cas en 2021 pour :
 - le Canard pilet (effectif maximum journalier de 3765 individus, soit 6,3% de la population biogéographique)
 - le Canard Souchet (effectif maximum journalier de 1131 individus, soit 1,74% de la population biogéographique)

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Circulation et/ou reproduction de poissons migrateurs remontant par la Loire (Anguille européenne, Grande alose, Alose feinte, Lamproie marine), reproduction importante du Brochet sur les prairies.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
Plantae								
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Fritillaria meleagris</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>		
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Gratiola officinalis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>		
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Stellaria palustris</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	VU Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine	

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Castor fiber</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe II et IV	
ARTHROPODA/ INSECTA	<i>Coenagrion mercuriale</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexe II	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Lutra lutra</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe II et IV	
ARTHROPODA/ INSECTA	<i>Rosalia alpina</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II (espèce prioritaire) et IV	
Poissons, mollusques et crustacés																	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Anguilla anguilla</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				CR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Esox lucius</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU Liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine	
Oiseaux																	
CHORDATA/ AVES	<i>Acrocephalus paludicola</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Directive Oiseaux -Annexe I	
CHORDATA/ AVES	<i>Anas acuta</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3765	6.3	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ AVES	<i>Anas clypeata</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1131	1.7		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ AVES	<i>Anas querquedula</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine	
CHORDATA/ AVES	<i>Anser anser</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine	
CHORDATA/ AVES	<i>Crex crex</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux -Annexe I	Site essentiel pour la reproduction (75 % de la population nationale en 2022)
CHORDATA/ AVES	<i>Limosa limosa</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux -Annexe II	
CHORDATA/ AVES	<i>Porzana porzana</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Oiseaux -Annexe I	site de reproduction
CHORDATA/ AVES	<i>Saxicola rubetra</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine	

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Oenanthetum mediae	<input type="checkbox"/>	Prairie hygrophile de grandes à moyennes vallées, acidiline à basiphile, mésotrophile, de fauche, sous climat thermo- à nord-atlantique et subcontinental.	
Gratiolo officinalis-Oenanthetum fistulosae	<input type="checkbox"/>	Prairie inondable mésotrophile de bas niveau topographique du lit mineur des grandes vallées alluviales occidentales, surtout en régime de fauche.	

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le principal processus régissant le site est son caractère inondable (de novembre à juin). Ce processus provient soit de crue d'amont (Mayenne, Sarthe, Loir, Oudon) soit de crue d'aval (Loire). Les variabilités sont grandes en fonction de la météorologie et de la réactivité des bassins versants en lien avec des éléments naturels (géologie, pédologie, météorologie...) ou anthropiques (occupation du sol, aménagement du territoire urbain ou rural), ceci est vrai tant en matière de qualité que de quantité d'eau. La largeur de la plaine inondable est variable selon les vallées et conditionnent les conditions stationnelles, la Mayenne étant par exemple très contrainte là où la Sarthe dispose d'une large plaine inondable.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents	Rivières	3	810	Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques	prairies humides	1	4320	Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> W: Zones humides dominées par des buissons	forêts alluviales	4	84	Rare
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres	Peupleraies	2	1404	Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées			

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Anacamptis coriophora</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Callitriche palustris</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Cardamine parviflora</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Carex colchica</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Dactylorhiza viridis</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Elatine macropoda</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Rumex palustris</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Trifolium michelianum</i>	

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia grandiflora</i>	Actuellement (impacts mineurs)	augmentation
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia peploides</i>	Actuellement (impacts mineurs)	augmentation

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition / endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>			

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Alcedo atthis</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Anas crecca</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Anas penelope</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Anas platyrhynchos</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Anas strepera</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Ardea alba</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Ardea cinerea</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Ardea purpurea</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Ardeola ralloides</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Asio flammeus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Athene noctua</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Aythya ferina</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Aythya nyroca</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Barbastella barbastellus</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Cerambyx cerdo</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Chlidonias hybrida</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Ciconia ciconia</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Ciconia nigra</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Circus aeruginosus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Circus cyaneus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Circus pygargus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Columba oenas</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Coturnix coturnix</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Emberiza schoeniclus</i>			
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Epidalea calamita</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Falco peregrinus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Falco subbuteo</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Fulica atra</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Gallinago gallinago</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Himantopus himantopus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Ichthyaeetus melanocephalus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Ixobrychus minutus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Lanius collurio</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Larus fuscus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Larus michahellis</i>			

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Lissotriton vulgaris</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Locustella naevia</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Lucanus cervus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Lullula arborea</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Luscinia svecica</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Lymnocyrtus minimus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Milvus migrans</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Motacilla flava</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myotis bechsteinii</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myotis emarginatus</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myotis myotis</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Numenius arquata</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Nycticorax nycticorax</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Ophiogomphus cecilia</i>			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Oxygastra curtisii</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Pandion haliaetus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Pernis apivorus</i>			
CHORDATA/CEPHALASPIDOMORPHI	<i>Petromyzon marinus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Philomachus pugnax</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Platalea leucorodia</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Pluvialis apricaria</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Podiceps cristatus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Porzana pusilla</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Recurvirostra avosetta</i>			
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Rhinella achavali</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Rhinolophus hipposideros</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Rhodeus amarus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Sterna hirundo</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Sternula albifrons</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Streptopelia turtur</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Tringa totanus</i>			
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Triturus cristatus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Vanellus vanellus</i>			

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfb: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été chaud)

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Bassin versant de la Maine (Mayenne, Sarthe, Loir), lui-même inclut dans le bassin versant de la Loire (lien fort, possible remontée de la Loire dans les Basses Vallées Angevines)

4.4.3 - Sol

Minéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Sol principalement alluvionnaire (6 à 10 m) reposant à l'Ouest sur le massif armoricain (granit) et à l'Est sur le bassin sédimentaire Parisien (calcaire) - Site localisé à la confluence géologique de ces deux entités

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	Aucun changement
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau souterraine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Plaine alluviale inondée principalement en hiver de manière variée en fonction de l'hydrologie des trois affluents et de la Loire. Confluence avec la Loire, possibilité d'expansion des crues de ce fleuve par remontée via la Maine. Alimentation principale via le bassin versant de chaque affluent de la Maine, les nappes d'accompagnement et les précipitations locales (marginales).

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines	Eaux de surface connectée aux nappes d'accompagnement des cours d'eau et nappes profondes (plus puissante sur le bassin parisien = Loir et moitié Est de la Sarthe)
(ECD) Stratification et régime de mélange	Pas de stratification

4.4.5 - Régime de sédimentation

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Transport sédimentaire via les cours d'eau.
Dépôt sédimentaire existant sur la plaine alluviale

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau Variabilité spatiale et temporelle sur le site

(ECD) Lumière - atteignant la zone humide Variabilité spatiale (partie forestière ou non) et temporelle sur le site (inondée en hiver)

(ECD) Température de l'eau Variabilité spatiale et temporelle sur le site

4.4.6 - pH de l'eau

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

Contexte un peu plus acide sur la Mayenne et un peu plus alcalin sur le Loir (fonction géologie)

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Mésotrophe

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):

Contexte spatial et temporel variable sur la qualité de l'eau selon les caractéristiques des bassins versants des affluents de la Maine et des usages sur ceux-ci.

(ECD) Carbone organique dissous Variabilité spatiale et temporelle. Globalement qualité DCE moyenne à bonne (2018)

(ECD) Potentiel redox de l'eau et des sédiments Variabilité spatiale et temporelle. Globalement qualité DCE moyenne à bonne (2018)

(ECD) Conductivité de l'eau Variabilité spatiale et temporelle.

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

La Ville d'Angers et ses environs présentent des caractéristiques différentes liées à l'urbanisation, on retrouve aussi en certaines lisières du site une activité agricole plus intensive qui diverge de l'activité principalement pastorale du site lui-même.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Élevé
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Élevé
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Eau douce	Eau pour industrie	Faible
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Élevé
Produits non alimentaires des zones humides	Bois	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Élevé
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Régulation du climat	Régulation des gaz à effet de serre, de la température, des précipitations et autres processus climatiques	Moyen
Contrôle biologique des ravageurs et maladies	Soutien aux prédateurs de ravageurs agricoles (p. ex., oiseaux qui se nourrissent de criquets)	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Élevé

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Moyen
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Valeurs esthétiques et d'appartenance	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Faible
Spirituels et d'inspiration	Inspiration	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Moyen
Formation des sols	Rétention des sédiments	Moyen
Cycle des matières nutritives	Stockage/piégeage du carbone	Moyen
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	Moyen

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

La Zone d'expansion de crues permet pour certaines crues la protection de plus de 10 000 personnes (chiffres PAPI Basses Vallées Angevines 2020).

Dans le site: 20 000

En dehors du site: 100 000

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Activités agricoles respectueuses du site. Zone d'expansion de crues maintenu et valorisée.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

Maintien d'une activité pastorale permettant d'aboutir au service écosystémique. Label de production "l'éleveur et l'oiseau"

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Domaine public (non précisé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Fondation/ organisation non gouvernementale/ fonds	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Le régime de propriété (Pourcentage de couverture à l'échelle du site Natura 2000) :

Propriété privée (personne physique) 35 %
 Propriété d'une association, groupement ou société 30 %
 Collectivité territoriale 8 %
 Domaine public fluvial 2 %
 Indéterminé 25%

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

- Au titre de la mission Natura 2000 (Directive Européenne Habitats, Faune, Flore) : La Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole avec la Chambre d'agriculture et la Ligue pour la Protection des Oiseaux - délégation Anjou.
 - Au titre de la restauration des milieux aquatiques, de la ressource en eau (Directive Européenne Cadre sur l'Eau) et de la prévention des Inondations (Directive Européenne Inondations) : Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (www.smbvar.fr).

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

PELE Jean (LPO), HERCE Tiphany (LPO), ROUSSELOT Jean (SMBVAR), DUMONT Aurélie (ALM),

Adresse postale:

Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme 83 rue du mail - BP 80011 - 49020 Angers Cedex 02
 Angers Loire Métropole - BP 80011 - 49020 Angers Cedex 02
 LPO-Anjou 35, Rue de la Barre, 49000 Angers

Adresse de courriel:

aurelie.dumont@angersloiremetropole.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Tourisme et zones de loisirs			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Plantations bois et pâte à papier			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Mines et carrières			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé/autres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	inconnu	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000			

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
none			entièrement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Zone importante pour la conservation des oiseaux			entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Habitat

Mesures	état
Gestion/restauration hydrologique	Appliquées
Manipulation/amélioration de l'habitat	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Gestion/exclusion du bétail (exclusion des pêcheries)	Appliquées
Recherche	Appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Qualité de l'eau	Appliqué
Suivi du régime hydrologique	
Oiseaux	Appliqué
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué
Espèces végétales	Appliqué
Communautés animales	Appliqué

Pour les suivis des espèces animales (autres que oiseaux) :

- Suivis des invertébrés (Agrion de Mercure, Rosalie des Alpes,...)
- Suivis des chiroptères
- Suivis des poissons
- Suivis des mammifères semi-aquatiques (Loutre d'Europe, Castor d'Europe et Campagnol amphibie)
- Suivis des amphibiens (Triton ponctué, Triton crêté,...)

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

BESLOT É. (Coord.), 2007. Synthèse régionale 2006. Le Rôle des genêts en Pays de la Loire, déclinaison de l'enquête nationale 2006.

BESLOT É. (Coord.), 2009. Bilan des recensements 2009 Rôle des genêts en Pays de la Loire.

BESLOT É., 2010. Présence prolongée du Crabier chevelu *Ardeola ralloides* en Maine-et-Loire en 2008 et 2009.

BESLOT É., DORTEL F. (coord.), 2009. Le Rôle des genêts en Pays de la Loire : état des lieux des connaissances.

BESLOT É., NOËL F. (coord.), 2009. La Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris* Linné 1753) en Maine-et-Loire : synthèse de l'enquête 2007-2008.

BESNARD A., 2009. Distribution et sélection d'habitat chez les espèces d'oiseaux prairiaux.

GAUDEMER B. & COURANT S., 2010. Synthèse des dénombrements d'oiseaux d'eau réalisés à la mi-janvier en Anjou. Période 2002-2010.

GAUDEMER B., THARRAULT J., 2008. Répartition du Castor d'Europe (*Castor fiber* Linnaeus 1758) dans le département de Maine-et-Loire.

HALLIGON F., BEAUDOIN J.-C., FOSSÉ A., 2008. Nidification de la Spatule blanche *Platalea leucorodia* au lac de Maine, Angers-Bouchemaine, Maine-et-Loire.

HYDRO CONCEPT, 2010. Étude préalable à la restauration et à l'entretien des milieux humides et du réseau hydrographique des Basses Vallées Angevines. Phase 1 : diagnostic. 2010.

HYDRO CONCEPT, 2011. Étude préalable à la restauration et à l'entretien des milieux humides et du réseau hydrographique des Basses Vallées Angevines. Phase 2 : étude préalable au plan de gestion des milieux aquatiques. Définition du programme d'action. 2010-2011.

JOHANET A., 2004. Suivi de la reproduction des passereaux prairiaux des Basses Vallées Angevines.

MOURGAUD G, LEBLANC F., 2000. Évolution des effectifs de Rôle des genêts *Crex crex* en Maine-et-Loire au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix.

NOËL F., 2003. Étude de l'avifaune nicheuse des prairies inondables de fauche dans les Basses Vallées Angevines.

NOËL F., 2003. Suivi de la migration des oiseaux d'eau dans les Basses Vallées Angevines au printemps 1997.

NOËL F., 2003. Programme Loire nature, Basses vallées Angevines. Rapport scientifique année 2003.

NOËL F., 2006. Programme Loire nature, Basses vallées Angevines. Rapport scientifique année 2006.

NOËL F., 2010. Évolution récente des populations de Courlis cendré *Numenius arquata* en Anjou.

NOËL F., BRAUD S., MOURGAUD G., 2005. Étude du peuplement arachnologique des Basses Vallées Angevines par la méthode des pots-piège.

NOËL F., SÉCHET E., 2008. Étude du peuplement orthoptérique des Basses Vallées Angevines par la méthode du biocénomètre.

VILLENAVE-CHASSET J., 2008. L'île Saint-Aubin (Angers) est-elle un site de reproduction pour *Ophiogomphus cecilia* (Geoffroy in Fourcroy, 1785) et *Gomphus flavipes* (Charpentier, 1825) ? (Odonata - Anisoptera – Gomphidae).

VILLENAVE J., CLOUPEAU R., 2003. Première donnée d'*Ophiogomphus cecilia* sur les berges de la Mayenne dans le département de Maine-et-Loire.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<2 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<1 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Paysage des Basses Vallées Angevines (LPO Anjou, 13-06-2018)



Prairie inondée (LPO Anjou, 13-06-2018)



Prairie inondée (LPO Anjou, 13-06-2018)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 1995-01-19